



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE  
PREFET DE LA GIRONDE

## ALERTE METEOROLOGIQUE

### NIVEAU DE VIGILANCE JAUNE

Le Préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et par mesure de précaution et de bonne information :

Décide la diffusion de l'alerte météorologique (Niveau de vigilance JAUNE) pour les phénomènes :

### VENTS VIOLENTS ET VAGUES SUBMERSION

Pour l'ensemble du département. L'alerte est valable pour la journée du vendredi 03 février 2017.

Du début de matinée à la fin d'après-midi, un phénomène de coup de vent hivernal va occasionner des rafales de vent d'une intensité de 60 à 70 km/h dans la matinée et 70 à 80 km/h dans l'après-midi dans les terres et jusqu'à 100 km/h sur les côtes.

Ces rafales de vent sur les côtes entraîneront une houle qui atteindra 8 mètres dans l'après-midi à marée basse.

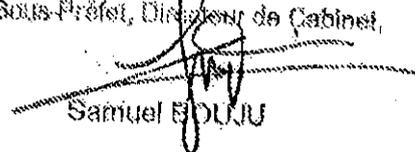
Il est demandé, en particulier à Mesdames et Messieurs les maires de prendre toutes les dispositions garantissant la sécurité des personnes et des biens, et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement.

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.</li> <li>- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.</li> <li>- Risque de chute de branches.</li> <li>- Possibles déplacements de véhicule.</li> <li>- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.</li> <li>- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.</li> <li>- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.</li> <li>- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.</li> <li>- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.</li> </ul>

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique par internet : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou [www.vigimeteo.com](http://www.vigimeteo.com)

Fait à Bordeaux le 02 février 2017

Le Préfet  
Pour le Préfet,  
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

  
Samuel BOURJOU